

# Demande de bourse de stage en milieu professionnel à l'étranger

A retourner au S.A.I. pour le 10 janvier 2023 dernier délai

### TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU TRANSMISE HORS DÉLAI NE SERA PAS ETUDIÉE.

#### Veuillez noter que :

Cette demande est valable pour l'ensemble des bourses de mobilité internationale gérées par le SAI. Les décisions d'attribution de bourses sont prises par le conseil des relations internationales de l'UBS. Le bénéficiaire ne choisira pas directement sa bourse mais devra accepter l'offre faite par le conseil des RI.

Selon les programmes la durée minimale d'éligibilité pour un financement est de 26 jours (JALI) ou 2 mois (autres dispositifs financiers).

Les stages facultatifs ne sont pas éligibles aux bourses de mobilité internationale.

Le dépôt d'une demande de bourse n'engage pas l'Université Bretagne Sud à accorder un financement au candidat.

NOM et Prénom :				
Date de naissance :	E.mail			
Adresse permanente complète :				
Téléphone fixe :	Portable	e :		
Filière :				
Année DUT2 🗆 L2 🗖 L3 🗖 LP 🔲 M1 🗖	M2 ☐ ENS	IBS 2 ☐ ENSIBS 3		
Étudiant boursier □ Étudiant non bour	rsier □ Ét	tudiant en situation d	le handicap □	
Stagiaire de la formation continue □				
Durée du stage (en mois) :		Nbre de	e jours :	
Date de début :	Date de fin :.			
Organisme d'accueil :		Pays :		
Type d'organisme : Publique □ Administration française à l'étranger □		Association □	ONG □	
Gratification mensuelle de l'organisme :		€		
Autre(s) financement(s) :	.€			
Avez-vous déjà effectué un stage à l'étranger ? OUI □ NON □				
Si oui, précisez si vous avez obtenu un financement (nom et année d'obtention) :				

Rappel: Le SAI ne gère que les programmes de bourses Erasmus+, JALI de la Région Bretagne, et AMI réservées aux étudiants boursiers, *il est donc vivement conseillé d'adresser directement une demande d'aide financière aux organismes suivants :* 

- Conseil Régional s'il est différent de la Bretagne,
- Conseil Départemental du lieu de résidence principale des parents,
- Communauté d'agglomération,
- ⊃ Ville.

Attention certains financements ne sont pas cumulables.

Le programme JALI-IUT est géré directement par les IUT de Lorient et de Vannes.

## Budget prévisionnel total (ne pas inclure les frais de nourriture)

Dépenses	Recettes	
Voyage	Bourse sur critères sociaux (CROUS)	
Transport sur place	Fonds personnels	
Logement	Prêt bancaire	
Frais d'assurance : - santé - rapatriement - vaccins	Bourse d'une collectivité locale (mairie, département, région)	
Frais de visa	Bourse d'un autre organisme	
	Gratification de stage	
Total	Total	

#### Pièces à joindre :

Copie de la convention de stage ou lettre d'acceptation de l'organisme à l'étranger,

## <u>IMPORTANT</u>: vous pouvez déposer une demande de bourse même si vous n'avez pas encore trouvé de stage

Dans tous les cas:

- Pour les boursiers sur critères sociaux : copie de la notification <u>définitive</u> de bourse CROUS 2022-2023,
- Pour les non boursiers sur critères sociaux : copie complète de l'avis d'imposition de l'année 2022 sur les revenus 2021 de vos parents (indiquant le revenu fiscal de référence et le nombre de parts),
- Certificat de scolarité UBS 2022-2023,
- Lettre de demande d'aide financière,
- Budget prévisionnel (cf. modèle).

Date et signature de l'étudiant :	Avis de votre responsable de stage à l'UBS ( <u>obligatoire</u> ) :
retudiant .	
	Nom, Prénom : Date et signature :

Dossier à envoyer au S.A.I. par courrier postal pour le 10 janvier 2023 dernier délai

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Les demandes de bourse déposées au SAI après le 10 janvier 2023, et au plus tard le 11 avril 2023, seront étudiées à partir du mois de mai 2023, pour attribution de reliquats de bourses éventuels.

Les demandes reçues après le 11 avril 2023 ne seront pas traitées.

Madame la Présidente de l'Université Bretagne Sud Service des Affaires Internationales – BP 92116 - 56321 LORIENT Cedex